

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 351-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 351
RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) AFIN
D'ASSURER LA CONCORDANCE AU PROGRAMME PARTICULIER
D'URBANISME DU CENTRE-VILLE DE SAINT-HYACINTHE**

(District Cascades)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 351-3 par la résolution numéro 22-709, en date du 7 novembre 2022, tiendra une assemblée publique de consultation le **21 novembre 2022**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté aura pour conséquence d'abroger l'Annexe XIV pour la zone 6082-X-15 du *Règlement numéro 351 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE)*.

La zone concernée 6082-X-15 est située dans le district de Cascades, à l'intersection formée par l'avenue Vaudreuil et de la rue des Cascades.

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 novembre 2022.

La greffière de la Ville,



Crystel Poirier, LL.L, OMA